



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/C.5/45/7  
3 octobre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 128 de l'ordre du jour

REGIME DES PENSIONS DES NATIONS UNIES

Placements de la Caisse commune des pensions  
du personnel des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Introduction

1. Le présent rapport annuel du Secrétaire général sur la gestion des placements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies décrit l'évolution de la situation en matière de placements durant l'année terminée le 31 mars 1990 et fournit des informations sur le rendement des placements, la diversification du portefeuille et les placements de la Caisse liés au développement. Les données présentées sont fondées sur les comptes financiers vérifiés pour l'année civile et sur des évaluations non vérifiées pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1990. Pour que l'Assemblée générale puisse disposer des informations les plus récentes, certaines données ont été mises à jour au 30 juin 1990.

I. CONJONCTURE ECONOMIQUE ET SITUATION SUR LES MARCHES DES CAPITAUX

2. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1990, la conjoncture économique internationale s'est caractérisée par un ralentissement de l'expansion, les poussées inflationnistes, une hausse des taux d'intérêt, des fluctuations des taux de change et des bouleversements politiques et économiques en Europe de l'Est. Les marchés des capitaux ont pour la plupart connu une progression très rapide d'avril 1989 à mi-octobre 1990, puis une courte mais forte baisse. La reprise qui a succédé à celle-ci a duré jusqu'à la fin de 1989, après quoi la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt a conduit nombre d'investisseurs à se reporter des valeurs à revenu variable sur les valeurs à revenu fixe.

3. L'instabilité des taux d'intérêt a eu des répercussions sur tous les marchés obligataires. En Europe et en Extrême-Orient, les cours des obligations ont subi les effets de la hausse du loyer de l'argent et de l'appréciation du dollar par rapport aux principales monnaies. Aux Etats-Unis, en revanche, la surchauffe attendue ne se produisant pas, on a assisté à une décreue des taux d'intérêt. Au cours des six derniers mois de l'année écoulée, les obligations américaines sont donc devenues plus intéressantes que celles négociées sur d'autres marchés.

4. La conjonction de taux d'inflation et de taux d'intérêt élevés, d'un déséquilibre des échanges extérieurs et d'une baisse des prix à l'exportation a mis en difficulté les pays d'Afrique et d'Amérique latine et les nouvelles économies des pays d'Europe orientale. Nombre de ces pays ont pris des mesures pour libéraliser et restructurer leur système économique, ce dont on attend des avantages, mais à long terme.

## II. RENDEMENT DES PLACEMENTS

5. La valeur de réalisation des avoirs de la Caisse était de 8 milliards 558 millions de dollars au 31 mars 1990, contre 7 milliards 632 millions de dollars un an auparavant, soit une augmentation de 926 millions de dollars (12,13 %) et 947 millions de dollars de plus que la valeur comptable. Au cours des 40 dernières années, la valeur comptable totale du portefeuille est passée de 13 millions de dollars à 7 milliards 611 millions de dollars, ce qui représente un taux de croissance composé de 17,27 % par an. Pour l'année civile 1989, les intérêts et dividendes reçus se sont chiffrés à 457,8 millions de dollars, soit une augmentation de 15,72 % par rapport à 1988. Les fonds dont la Caisse a disposé pour effectuer de nouveaux placements (cotisations et revenu des placements, déduction faite des prestations versées et des frais de gestion du portefeuille) se sont élevés à 491,5 millions de dollars. Les plus-values matérialisées ont atteint 277,3 millions de dollars.

6. Le taux de rendement global pour l'année terminée le 31 mars 1990 a été de 11,56 %, ce qui représente, compte tenu de l'inflation, un taux de rendement "réel" de 6,03 %. La méthode de calcul du rendement prend en considération les intérêts et dividendes effectivement perçus ainsi que les plus-values et moins-values matérialisées et les modifications de la valeur de réalisation (plus-values et moins-values latentes et fluctuations des taux de change). Il est également tenu compte des apports d'argent frais, dans des proportions établies d'après leur répartition dans le temps. Les méthodes de calcul utilisées pour mesurer le rendement des placements sont conformes aux normes en usage dans la plupart des caisses de retraite.

7. Compte tenu de l'instabilité des marchés des capitaux, de la faiblesse relative des marchés obligataires ailleurs qu'aux Etats-Unis, de la hausse des taux d'intérêt, et de la baisse du yen et des marchés japonais, le rendement obtenu par la Caisse peut être considéré comme satisfaisant; il soutient favorablement la comparaison avec les rendements obtenus par d'autres caisses de retraite.

8. L'objectif de la Caisse étant d'assurer le versement de pensions de retraite et autres prestations à ses participants, sa politique de gestion vise à préserver le capital en s'attachant à maintenir un équilibre prudent entre le risque encouru,

et la rémunération attendue et en évaluant le rendement des placements dans une perspective à moyen et à long terme, au lieu de se fonder sur les résultats à court terme, qui n'ont de toute façon pas grande signification pour un organisme comme la Caisse, tenue d'adopter une optique à long terme. Des périodes de cinq années ou davantage sont généralement considérées comme raisonnables pour l'évaluation du rendement des placements.

9. Le tableau 1 ci-après, qui donne les taux de rendement annuels pour diverses périodes, permet de mieux évaluer leur évolution à long terme.

Tableau 1

Avoirs de la Caisse : taux annuels composés (taux nominal et taux réel) de rendement des placements calculés sur différentes périodes arrêtées au 31 mars 1990

	<u>5 ans</u>	<u>10 ans</u>	<u>15 ans</u>	<u>20 ans</u>	<u>25 ans</u>	<u>30 ans</u>
	(En pourcentage)					
Taux nominal	16,54	14,55	11,82	9,95	8,61	8,46
Taux réel (corrigé de l'inflation)	12,21	9,24	5,36	3,47	2,64	3,25

### III. DIVERSIFICATION DES PLACEMENTS

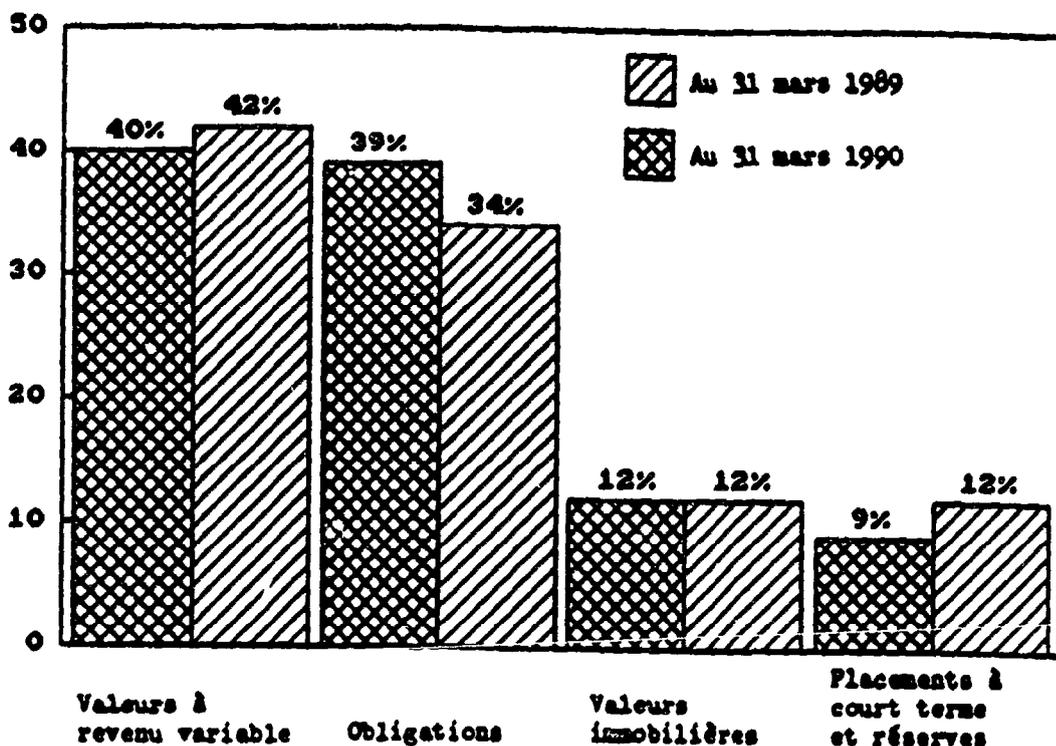
10. Une politique de large diversification du portefeuille - que ce soit par type de placement, secteur d'activité, pays ou monnaie - est un élément essentiel d'une gestion rationnelle et prudente des placements, et elle a été préconisée à maintes reprises par le Comité des placements, le Comité mixte et l'Assemblée générale. C'est en 1960 que la Caisse a entrepris de diversifier ses placements par région et par devise. Elle demeure l'une des caisses de retraite les plus diversifiées du monde. La répartition des avoirs entre les régions, les monnaies ou les instruments de placement dépend des perspectives d'évolution de l'économie et des marchés, perspectives qui, au moment où les décisions sont prises, font l'objet d'évaluations à long terme. Cette répartition est revue à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, le but étant de minimiser les risques et de tirer parti des possibilités nouvelles.

11. Les différents tableaux de l'annexe au présent rapport indiquent dans le détail la composition du portefeuille au 31 mars 1990. A cette date, les placements étaient libellés en 33 monnaies différentes et se répartissaient entre 43 pays; 52 % des avoirs étaient libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, qui est l'unité de compte de la Caisse. La proportion des placements à long terme hors des Etats-Unis était de 63 %. La dépréciation du dollar durant l'année écoulée a eu des effets sur la valeur de réalisation, en dollars, des placements hors des Etats-Unis et, par voie de conséquence, a contribué à relever le rendement calculé en dollars des placements en monnaies locales.

12. Comme l'indique le diagramme ci-après, les valeurs à revenu variable constituaient, au 31 mars 1990, 40 % du portefeuille de la Caisse, contre 42 % l'année précédente; 42 % de ces valeurs avaient été achetées aux Etats-Unis et 58 % sur d'autres places. La part des obligations dans le portefeuille atteignait 39 % contre 34 % un an plus tôt et la proportion des obligations libellées en dollars et de celles libellées en d'autres monnaies était de 44 et 56 % respectivement. Les placements immobiliers constituaient 12 % du portefeuille de la Caisse, comme l'année précédente. Pour préserver le capital de la Caisse, on a continué de suivre la politique de gestion plus défensive adoptée au milieu des années 80. Cette politique consiste à réaliser les plus-values sur certains titres et à utiliser le produit pour effectuer de nouveaux placements à court terme ou pour acheter des titres susceptibles de prendre ultérieurement de la valeur. La proportion des placements à court terme et des réserves, c'est-à-dire les liquidités et les placements à échéance de moins d'un an, a été ramenée de 12 % à 9 %.

### Diagramme

#### Avoirs de la Caisse : composition du portefeuille



13. Toujours dans le souci de préserver le capital de la Caisse, de réaliser des gains et de s'adapter à l'évolution des marchés boursiers et du marché des changes, des modifications à court terme sont apportées à la composition du portefeuille, à l'intérieur des fourchettes fixées par les directives pour les placements à long terme. La proportion des placements effectués en monnaies nord-américaines est tombée de 56 % à 54 %, essentiellement en raison de l'appréciation enregistrée par le franc français et le franc suisse.

#### IV. APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

14. Comme l'a demandé l'Assemblée générale, on a continué de chercher à accroître les placements dans des pays en développement. Comme l'indiquent les tableaux 2 et 3 ci-après, la valeur comptable des placements liés au développement atteignait 1 277 200 000 dollars au 30 juin 1990, contre 1 134 400 000 dollars un an plus tôt, soit une progression de 12,6 %. La valeur des placements dans des institutions de développement est passée de 909 400 000 dollars à 1 036 600 000 dollars, soit une augmentation de 14 %, celle des investissements directs dans des pays en développement passant de 225 à 240,6 millions de dollars (+6,9 %). Comme l'indique le tableau 3, les placements de la Caisse dans ce secteur, à savoir ses placements directs et ceux réalisés par l'intermédiaire d'institutions régionales de développement, sont passés de 101,9 à 117,1 millions de dollars en Afrique (augmentation de 14,8 %), de 203,6 à 244,1 millions de dollars en Amérique latine (augmentation de 19,9 %) et de 246,2 à 314,3 millions de dollars en Asie (augmentation de 27,6 %). Au 30 juin 1990, l'ensemble des placements liés au développement représentait 16,7 % de la valeur comptable totale du portefeuille. Le tableau 2 montre les progrès accomplis dans ce domaine depuis cinq ans.

Tableau 2

Placements liés au développement (valeur comptable au 30 juin 1990)

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Pays en développement a/	177,8	172,5	169,6	195,7	225,0	240,6
Institutions de développement b/	565,8	611,0	820,9	823,8	909,4	1 036,6
<b>Total</b>	<b>743,6</b>	<b>783,5</b>	<b>990,5</b>	<b>1 019,5</b>	<b>1 134,4</b>	<b>1 277,2</b>

a/ Y compris les fonds multinationaux.

b/ Y compris les instruments de placement émis par des institutions et autres institutions régionales de développement.

Tableau 3

Tableau récapitulatif des placements liés au développement  
(valeur comptable au 30 juin 1990)

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Monnaies autres que le dollar des Etats-Unis (En dollars de 1990)	Dollar des Etats-Unis	Total 1990	Total 1989	Variation (%)
Afrique	93,5	23,6	117,1	101,9	14,87
Amérique latine	102,3	141,8	244,1	203,6	19,92
Asie	248,0	66,3	314,3	246,2	27,65
Europe	10,4	0,3	10,7	14,1	(24,18)
Autres institutions de développement a/	89,0	493,1	582,1	562,6	3,47
Fonds d'investissement internationaux	8,9	0,0	8,9	6,0	48,72
<b>Total</b>	<b>552,1</b>	<b>725,1</b>	<b>1 277,2</b>	<b>1 134,4</b>	<b>12,59</b>

a/ Y compris les instruments de placement émis par la Banque mondiale, mais non compris ceux émis par des institutions régionales de développement.

15. La Caisse maintient des contacts étroits avec les organisations internationales, les institutions régionales de développement, les gouvernements et des sources privées, afin d'être parfaitement au courant de toutes les possibilités de placement dans les pays en développement. Des missions de suivi ont été organisées en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie au cours de l'année.

#### V. CONCLUSION

16. Etant donné l'extrême instabilité des principaux marchés boursiers et des taux de change, le taux de rendement de 11,56 % (calculé en dollars des Etats-Unis) que la Caisse a obtenu pour l'année terminée le 31 mars 1990 peut être considéré comme satisfaisant. Ce bon résultat est dû en partie à une stratégie défensive, qui consiste à réaliser les gains latents au moment opportun et à diversifier les avoirs en privilégiant les marchés et les instruments de placement les plus performants.

17. Le Secrétaire général considère qu'une politique de diversification et un choix judicieux des instruments de placement, conjugués avec une recherche active des possibilités de placement dans des pays en développement, sont le meilleur moyen d'atteindre l'objectif de la Caisse, qui est de préserver son capital et d'augmenter son taux de rendement à moyen et à long terme. Le Secrétaire général continuera de s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires en plaçant les avoirs de la Caisse conformément aux principes d'une saine gestion, ainsi qu'aux critères et principes énoncés dans les résolutions de l'Assemblée générale.

#### Note

1/ Voir la résolution 36/119 de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1981, et les résolutions antérieures qui y sont mentionnées.

## ANNEXE

Tableau 1

Avoirs de la Caisse : composition du portefeuille (valeur comptable et valeur de réalisation) au 31 mars 1990

	<u>Valeur comptable</u>		<u>Valeur de réalisation</u>	
	En millions de dollars E.-U.	Pourcentage	En millions de dollars E.-U.	Pourcentage
<u>Valeurs à revenu variable</u>				
Aux Etats-Unis	1 065	14,0	1 465	17,1
En dehors des Etats-Unis	1 594	20,9	1 996	23,3
	<u>2 659</u>	<u>34,9</u>	<u>3 461</u>	<u>40,4</u>
<u>Obligations</u>				
Aux Etats-Unis	1 470	19,3	1 475	17,2
En dehors des Etats-Unis	1 871	24,6	1 847	21,6
	<u>3 341</u>	<u>43,9</u>	<u>3 322</u>	<u>38,8</u>
<u>Valeurs immobilières</u>				
Aux Etats-Unis	642	8,4	751	8,8
En dehors des Etats-Unis	188	2,5	244	2,9
	<u>830</u>	<u>10,9</u>	<u>995</u>	<u>11,7</u>
<u>Placements à court terme et réserves</u>				
Aux Etats-Unis	383	5,0	384	4,5
En dehors des Etats-Unis	398	5,3	396	4,6
	<u>781</u>	<u>10,3</u>	<u>780</u>	<u>9,1</u>
<b>Total</b>	<u><u>7 611</u></u>	<u><u>100,0</u></u>	<u><u>8 558</u></u>	<u><u>100,0</u></u>

Tableau 2

Avoirs de la Caisse : répartition par pays et institutions a/  
(valeur de réalisation) au 31 mars 1990

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Placements libellés en monnaies autres que le dollar E.-U.	Placements libellés en dollars E.-U.	Total
Algérie	2,2	3,5	5,7
Allemagne, République fédérale d'	253,2	5,5	258,7
Australie	119,8	15,3	135,1
Autriche	81,2	0,0	81,2
Bahreïn	5,3	0,0	5,3
Belgique	49,1	0,9	50,0
Brésil	4,8	0,0	4,8
Canada	511,7	69,8	581,5
Chine	35,6	0,0	35,6
Costa Rica	0,0	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	1,0	2,5	3,5
Danemark	62,9	8,9	71,8
Espagne	54,2	0,8	55,0
Finlande	13,5	29,4	42,9
France	408,1	46,9	495,0
Hong-kong	68,4	6,3	75,0
Hongrie	22,5	0,0	22,5
Inde	43,9	1,5	45,4
Indonésie	6,6	0,0	6,6
Institutions internationales	88,6	229,2	317,8
Institutions régionales (Afrique)	92,3	17,9	110,2
Institutions régionales (Amérique latine)	76,3	145,0	221,3
Institutions régionales (Asie du Sud-Est)	94,2	9,7	103,9
Institutions régionales (Europe)	95,3	1,8	97,1
Italie	26,6	49,8	76,4
Japon	654,7	145,8	800,5
Jordanie	3,6	0,0	3,6
Kenya	0,6	0,0	0,6
Malaisie	21,8	5,0	26,8
Mexique	30,4	10,0	40,4
Norvège	15,3	3,9	19,2
Nouvelle-Zélande	79,0	22,2	101,2
Panama	0,0	0,5	0,5

Tableau 2 (suite)

	Placements libellés en monnaies autres que le dollar E.-U.	Placements libellés en dollars E.-U.	Total
Pays-Bas	345,1	17,0	362,1
Philippines	12,0	0,0	12,0
Portugal	18,2	0,0	18,2
République de Corée	33,4	3,0	36,4
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	525,9	42,1	568,0
Singapour	62,6	0,0	62,6
Suède	61,6	21,9	83,5
Suisse	313,7	5,0	318,7
Thaïlande	16,5	9,4	25,9
Turquie	5,5	0,0	5,5
Union des Républiques socialistes soviétiques	14,9	0,0	14,9
Venezuela	4,1	0,0	4,1
Yougoslavie	0,0	1,7	1,7
Zimbabwe	0,6	0,0	0,6
<b>Total des placements en dehors des Etats-Unis</b>	<b>4 476,8</b>	<b>932,7</b>	<b>5 409,5 (63 %)</b>
<b>Placements aux Etats-Unis</b>	<b>6,0</b>	<b>3 142,8</b>	<b>3 148,8 (37 %)</b>
<b>Total</b>	<b>4 482,8 (52%) b/</b>	<b>4 075,5 (48%)</b>	<b>8 558,3 (100 %)</b>

a/ En principe, le pays ou la région indiqués sont ceux où se trouve domicilié l'émetteur. Les valeurs convertibles sont classées selon la monnaie dans laquelle elles sont convertibles.

b/ Certains fonds d'investissement dont le portefeuille comprend des valeurs libellées en monnaies autres que celles des placements de la Caisse, sont classés selon le pays où le placement a été effectué.

Tableau 3

Avoirs de la Caisse en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis  
 (valeur de réalisation) au 31 mars 1990

<u>Monnaie</u>	<u>Equivalent en millions de dollars E.-U. a/</u>	<u>Pourcentage</u>
Dollar australien	115,1	2,6
Schilling autrichien	75,3	1,7
Franc belge	53,9	1,2
Cruzado brésilien	4,8	0,1
Dollar canadien	516,5	11,5
Couronne danoise	57,2	1,3
Deutsche mark	461,3	10,3
Unité monétaire européenne	28,3	0,6
Markka finlandais	10,3	0,2
Franc français	462,4	10,3
Dollar de Hong-kong	68,4	1,5
Forint hongrois	8,0	0,2
Roupie indienne	23,3	0,5
Rupiah indonésienne	6,6	0,1
Lire italienne	24,7	0,6
Yen japonais	784,5	17,4
Dinar jordanien	3,6	0,1
Shilling kényen	0,6	0,0
Won coréen	31,6	0,7
Ringitt malaisien	14,0	0,3
Peso mexicain	30,4	0,7
Monnaies diverses	88,3 b/	2,0
Florin néerlandais	418,0	9,3
Dollar néo-zélandais	58,4	1,3
Couronne norvégienne	20,8	0,5
Peso philippin	12,0	0,3
Escudo portugais	9,6	0,2
Livre sterling	443,2	9,9
Dollar de Singapour	63,0	1,4
Peseta espagnole	93,2	2,1
Couronne suédoise	57,8	1,3
Franc suisse	421,2	9,4
Bhat thaïlandais	16,5	0,4
<b>Total des avoirs de la Caisse</b>	<b>4 482,8 c/</b>	<b>100,0</b>

a/ Les valeurs convertibles sont classées selon la monnaie dans laquelle elles sont convertibles.

b/ Dollar de Hong-kong, dollar de Singapour, ringitt, won, peso philippin, lire, peseta et escudo portugais.

c/ Y compris les fonds placés dans des sociétés d'investissement dont le portefeuille comprend des valeurs libellées en monnaies autres que celles des placements de la Caisse.

Tableau 4

Placements effectués dans des pays en développement  
(valeur comptable) au 30 juin 1990

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Placements libellés en monnaies autres que le dollar E.-U.</u>	<u>Placements libellés en dollars E.-U.</u>	<u>Total</u>
<b>Afrique</b>			
Algérie	2 120	3 920	6 040
Côte d'Ivoire	1 836	2 000	3 836
Kenya	219	0	219
Zimbabwe	373	0	373
	<u>4 548</u>	<u>5 920</u>	<u>10 468</u>
Institutions de développement	88 903	17 671	106 574
<b>Total, Afrique</b>	<u>93 451</u>	<u>23 591</u>	<u>117 042</u>
<b>Amérique latine</b>			
Brésil	4 929	0	4 929
Costa Rica	0	413	413
Mexique	11 542	8 750	20 292
Panama	0	484	484
Venezuela	3 697	0	3 697
	<u>20 168</u>	<u>9 647</u>	<u>29 815</u>
Institutions de développement	82 150	132 193	214 343
<b>Total, Amérique latine</b>	<u>102 318</u>	<u>141 840</u>	<u>244 158</u>

Tableau 4 (suite)

	<u>Placements libellés en monnaies autres que le dollar E.-U.</u>	<u>Placements libellés en dollars E.-U.</u>	<u>Total</u>
--	-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	--------------

<u>Asie</u>			
Bahreïn	5 963	0	5 963
Chine	26 209	0	26 209
Inde	40 442	1 499	41 941
Indonésie	6 445	0	6 445
Jordanie	3 257	0	3 257
Malaisie	19 718	4 932	24 650
République de Corée	13 951	2 951	16 902
Singapour	32 235	0	32 235
Thaïlande	13 730	7 335	21 065
	<u>161 950</u>	<u>16 717</u>	<u>178 667</u>
Institutions de développement	<u>73 553</u>	<u>49 598</u>	<u>123 151</u>
Total, Asie	<u>235 503</u>	<u>66 315</u>	<u>301 818</u>

Europe

Yougoslavie	<u>0</u>	<u>265</u>	<u>265</u>
	<u>0</u>	<u>265</u>	<u>265</u>
Institutions de développement	<u>10 426</u>	<u>0</u>	<u>10 426</u>
Total, Europe	<u>10 426</u>	<u>265</u>	<u>10 691</u>
Autres institutions de développement	<u>89 042</u>	<u>493 075</u>	<u>582 117</u>
Fonds d'investissement internationaux	<u>8 923</u>	<u>0</u>	<u>8 923</u>
Total des placements liés au développement	<u>539 663</u>	<u>725 086</u>	<u>1 264 749</u>

Tableau 5

Avoirs de la Caisse : composition du portefeuille  
(valeur de réalisation), 1986-1990

(En millions de dollars des Etats-Unis et en pourcentage)

Période arrêtée au	31/3/86		31/3/87		31/3/88		31/3/89		31/3/90	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Valeurs à revenu variable</b>										
Aux Etats-Unis	2 004	36	1 671	24	1 403	19	1 284	17	1 465	17
En dehors des Etats-Unis	1 396	23	1 920	27	1 717	24	1 935	25	1 996	23
	<u>3 310</u>	<u>59</u>	<u>3 591</u>	<u>51</u>	<u>3 120</u>	<u>43</u>	<u>3 219</u>	<u>42</u>	<u>3 461</u>	<u>40</u>
<b>Obligations</b>										
Aux Etats-Unis	800	14	675	10	978	14	1 168	16	1 475	17
En dehors des Etats-Unis	888	16	1 213	17	1 527	20	1 387	18	1 847	22
	<u>1 688</u>	<u>30</u>	<u>1 888</u>	<u>27</u>	<u>2 505</u>	<u>34</u>	<u>2 555</u>	<u>34</u>	<u>3 322</u>	<u>39</u>
<b>Valeurs immobilières</b>										
Aux Etats-Unis	354	6	554	8	603	9	715	9	751	9
En dehors des Etats-Unis	66	1	141	2	160	2	198	3	244	3
	<u>420</u>	<u>7</u>	<u>695</u>	<u>10</u>	<u>763</u>	<u>11</u>	<u>913</u>	<u>12</u>	<u>995</u>	<u>12</u>
<b>Placements à court terme et réserves</b>										
Aux Etats-Unis	195	4	587	8	527	8	666	9	384	4
En dehors des Etats-Unis	0	0	255	4	314	4	279	3	396	5
	<u>195</u>	<u>4</u>	<u>842</u>	<u>12</u>	<u>841</u>	<u>12</u>	<u>945</u>	<u>12</u>	<u>780</u>	<u>9</u>
Total	<u>5 613</u>	<u>100</u>	<u>7 016</u>	<u>100</u>	<u>7 229</u>	<u>100</u>	<u>7 632</u>	<u>100</u>	<u>8 558</u>	<u>100</u>
Variation en pourcentage d'une année sur l'autre	<u>43,01</u>		<u>25,00</u>		<u>3,04</u>		<u>5,57</u>		<u>12,13</u>	